

***Séance régulière du  
Conseil scolaire fransaskois  
Vendredi 29 avril 2022 (13 h 00)  
Visioconférence (Zoom Meeting)***

**Procès-verbal**

**Présences :**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina  
Brian LeNouail, Région n° 1 de Bellegarde  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence  
Yvan Lebel, Région n° 5 de Saskatoon  
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park  
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert  
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords  
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore  
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général  
Catherine Liffra Colombet, Adjointe exécutive à la direction générale  
Claude-Jean Harel, Directeur des communications

**I. Ouverture**

*1.1 Bienvenue*

La présidence du CSF, M. Alpha Barry souhaite la bienvenue et il remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence.

La présidence constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 29 avril 2022 à 13 h 03, par visioconférence.

M. Guy Roberge, Conseiller scolaire, procède à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement de la division scolaire fransaskoise.

- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12<sup>e</sup> année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 29 avril 2022 et  
\*\*assentiment sur la correspondance*

**22.025 OUMNIA TAHIRI :** Que l'ordre du jour de la séance régulière du 29 avril 2022 à 13 heures par visioconférence soit adopté tel que présenté.

Adopté

**22.026 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF adopte par assentiment la correspondance au point 3 de l'ordre du jour telle que présentée lors de sa séance régulière du 29 avril 2022.

Adopté

*1.3 Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

*1.4 Point d'amélioration continue*

*1.4.1 Politique du jour : Mission (politique 1.3)*

Concernant la politique du jour à réviser, les membres du CSF ont répondu par sondage aux questions suivantes :

- La politique est-elle toujours pertinente ?
- La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?
- Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?
- La politique atteint-elle les résultats visés ?
- Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?

Concernant le positionnement stratégique et le cadre d'imputabilité du CSF, les membres ont participé au sondage relatif à l'initiative ciblée du CÉF (Programmes d'études) qui est listée dans les sept (7) positionnements stratégiques.

Les membres du CSF ont participé aux sondages « SurveyMonkey ». Les résultats ont été communiqués par courriel aux membres du CSF.

*1.5 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 25 mars 2022*

La conseillère scolaire, Mme Maria Lepage, quitte la séance.

**22.027 GISELE RIVARD :** Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 25 mars 2022, tel que présenté lors de la séance régulière du 29 avril 2022.

Adopté

**II. Directions du Conseil**

*2.1 Points d'information*

*2.1.1 Rapport de suivis de la direction générale*

La conseillère scolaire, Mme Maria Lepage, rejoint la séance.

La direction générale du CÉF, M. Ronald Ajavon présente les dossiers suivants :

- Rapport de suivis de la direction générale ;
- Ébauche du budget 2022-23 ;
- Planification des rencontres du CSF pour 2022-23.

**22.028 MARIA LEPAGE :** Que le CSF adopte la révision de la politique « 3.2 Programmes et service » telle que recommandée par le Comité Gouvernance et Politiques lors de sa rencontre du 18 février 2022.

Adopté

**22.029 MARIA LEPAGE :** Que le CSF ajoute « L'éducation en mode virtuel et infrastructure » aux initiatives ciblées par le CÉF dans le positionnement stratégique du CSF, tel que recommandé par le Comité Gouvernance et Politiques lors de sa rencontre du 18 février 2022.

Adopté

Pause santé et reprise à 14 h 11.

**22.030 ELIZABETH PERREAULT :** Que le CSF reçoive les rapports présentés par la Direction générale, à savoir :

- Le rapport de suivis de la direction générale ;
- L'ébauche du budget 2022-23 ;
- La planification des rencontres du CSF pour 2022-23.

Adopté

#### *2.1.2 Rapport sur les permissions d'admission*

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les demandes de permission d'admission pour l'année scolaire 2021-22 :

- Période du 7 mars au 14 avril 2022 ;
- Sommaire des demandes de permission d'admission 2021-22 au 14 avril 2022 ;
- Tableau récapitulatif du nombre de demandes par école et par catégorie.

**22.031 ELIZABETH PERREAULT :** Que le CSF reçoive les rapports sur les permissions d'admission tels que présentés lors de la séance régulière du 29 avril 2022.

Adopté

#### *2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc*

Le CSF a pris connaissance des recommandations suivantes :

- Recommandation adoptée par le Conseil d'école Boréale de Ponteix, lors de sa séance régulière du 29 mars 2022.
- Recommandation adoptée par le Conseil d'école St-Isidore de St-Isidore de Bellevue, lors de sa séance régulière du 6 avril 2022.

#### *2.1.4 Dates à retenir*

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 21 avril 2022 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres évènements communautaires.

#### *2.2 Décisions*

##### *2.2.1 Rapport des ressources humaines*

**22.032 OUMNIA TAHIRI :** Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 14 h 57 lors de sa séance régulière du 29 avril 2022, en présence de la direction générale du CÉF.

Adopté

**22.033 GUY ROBERGE :** Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 29 avril 2022 à 15 h 16.

Adopté

Pause santé et reprise à 14h35 en l'absence de la conseillère scolaire, Mme Oumnia Tahiri.

**22.034 GISELE RIVARD :** Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 7 mars au 14 avril 2022, tel que présenté lors de sa séance régulière du 29 avril 2022.

Adopté

#### *2.3 Rapports des comités et représentants*

##### *2.3.1 Comité stratégique et de négociation*

La conseillère scolaire, Mme Oumnia Tahiri, rejoint la séance à 14 h 37.

Présentation orale par les membres du Comité stratégique et de négociation.

##### *2.3.2 Comité des finances et de vérification*

Présentation orale par la présidence du Comité des finances et de vérification, M. Brian LeNouail.

##### *2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques*

Présentation du rapport écrit par la présidence du Comité de gouvernance et des politiques, Mme Gisèle Rivard.

*2.3.4 Comité de reconnaissance*

Présentation du rapport écrit par le conseiller scolaire, M. Yvan Lebel.

La conseillère scolaire, Mme Maria Lepage, quitte la séance de 15h41 à 15h45, pour conflit d'intérêt.

*2.3.5 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires*

Présentation orale par les membres du Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires.

*2.3.6 Comité des ressources humaines*

Présentation orale par les membres du Comité des ressources humaines.

Présentation du rapport écrit du Comité des bourses (sous l'entente ALEF) par la conseillère scolaire, Mme Maria Lepage.

*2.3.7 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina*

Sans objet.

*2.3.8 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*

Présentation orale par la représentante du CSF, Mme Élisabeth Perreault, auprès du Comité exécutif du SSBA.

*2.3.9 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*

Présentation orale par la représentante du CSF, Mme Geneviève Binette, auprès du Comité d'administration de la FNCSF.

*2.3.10 Représentant auprès de la table des élus*

Présentation orale par le représentant du CSF, M. Alpha Barry, auprès de la table des élus.

**22.035 GUY ROBERGE** : Que le CSF reçoive les rapports oraux et écrits des représentants et comités du CSF.

Adopté

**III. \*\*Correspondance**

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

**IV. Délégations et présentations spéciales**

Sans objet.

**V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière**

Sans objet.

**VI. Tour de table et clôture de la séance**

*6.1 Points saillants*

*6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)*

*6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 25 mars 2022*

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 25 mars 2022 a été présenté aux membres du CSF.

*6.2.2 Autoévaluation de la séance du 29 avril 2022*

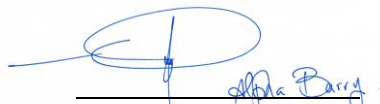
Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 9 mai 2022 à midi.


*6.3 La prochaine séance*

Le vendredi 20 mai 2022, à 13 heures.

*6.4 Levée de la séance du 29 avril 2022*

**22.036 MONICA FERRE :** Que le CSF lève la séance régulière du 29 avril 2022, par visioconférence, à 16 h 14. Adopté

  
Présidence

  
Secrétaire